

CCE (CERTIFICATION) ANIMER UNE EQUIPE DE TRAVAIL

CERTIFICATION

Faites certifier vos compétences transverses acquises lors d'un parcours professionnel ou à l'issue d'une formation

Objectifs et compétences visées	Le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) « Animer une équipe de travail », certifie les compétences et les capacités de personnes qui animent ou ont été en situation d'animer une équipe de travail ou équipe projet.
Pré-requis	Le certificat de compétence en entreprise est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé une mission effective lié au CCE concerné au cours des 5 dernières années et en milieu professionnel ou extraprofessionnel (ayant suivi ou non une formation préalable sur cette thématique).
Durée Lieu	3 heures / jour(s) Chambéry
Tarif Financements possibles	500,00 € <i>(non assujetti à la TVA)</i> CPF , Financement individuel
Public	Entreprises , Salariés , Particuliers , Demandeurs d'emploi Tout individu salarié, travailleur indépendant, demandeur d'emploi, bénévole du mouvement associatif, coopératif ou mutualiste, volontaire en service civique (personnes majeures) souhaitant faire certifier sa compétence.
Organisation de la formation	Autonomie , Face à Face , Groupe/ Cours collectif/ Atelier , Suivi Individuel , Téléphone
Moyens et méthodes pédagogiques	-
Modalités d'évaluation Modalités de suivi	Outils de positionnement internes Examen final Emargement

Validation / Certification	Certification Autres formations continues (initiation et perfectionnement)
Effectif	Mini 6 Maxi 12
Intervenant(e)	Formation animée par un consultant formateur ou un conseiller expert CCI dans ce domaine. Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité. (Informations sur le formateur disponibles sur simple demande)
Programme	<p>La certification repose sur un référentiel de 3 domaines de compétences :</p> <p>1/ Participation au choix des collaborateurs et à la gestion de leurs compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaborer au choix des professionnels à mobiliser en menant des entretiens et en identifiant leurs compétences au regard des activités à conduire et des compétences à mobiliser - Expliquer les missions et le travail à produire en déterminant les modalités de suivi et d'évaluation des activités réalisées - Contribuer au développement des compétences des membres de l'équipe <p>2/ Organisation du travail de l'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les dossiers, activités ou projets à réaliser en identifiant les objectifs à atteindre, les moyens à disposition, les délais à respecter et les contraintes à prendre en compte - Organiser les missions à conduire et le travail à produire par chacun, en tenant compte des compétences à mobiliser, et en expliquant les orientations et les priorités des actions à conduire - Structurer le système de recueil et de transmission des informations nécessaires à l'accomplissement des tâches <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer le suivi et le contrôle des activités réalisées par chacun des collaborateurs <p>3/ Amélioration de l'organisation et coordination du travail de l'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des solutions d'amélioration organisationnelle - Conduire des réunions de différente nature en mettant en œuvre des techniques d'animation et en utilisant des outils permettant de suivre l'état d'avancement des activités - Utiliser des méthodes adaptées à l'étude des problèmes humains, techniques ou méthodologiques pouvant survenir - Exercer une fonction de médiation lors de problèmes interpersonnels ou relationnels pouvant surgir - Établir le bilan des actions et projets menés collectivement, en s'assurant de l'atteinte des résultats escomptés et/ou en mesurant les écarts avec les objectifs initialement définis

Les +	<ul style="list-style-type: none"> - Le Certificat de Compétences en Entreprise est recensé à l'inventaire des certifications et habilitations de la CNCP. Il est éligible à une période de professionnalisation et également éligible au CPF - Délivré par CCI France et reconnu au niveau national - Certification valable à vie.
Débouchés et poursuites d'études	-
Inscription	S'il s'agit d'une inscription dans le cadre de votre CPF, votre inscription se fera à partir de la plateforme CPF https://www.moncompteformation.gouv.fr
Délai d'accès	L'inscription à une formation est possible jusqu'à 11 jours ouvrés avant le début de la session
Contact	Service Formation formation@savoie.cci.fr T. 04 57 73 73 73
A savoir	Le centre de formation de la CCI Savoie s'engage dans l'accueil et la formation des personnes en situation de Handicap. Besoin d'un conseil personnalisé ? Contactez notre référent handicap Valérie Roby au 04 57 73 73 73